

## Conseil Municipal du lundi 10 décembre 2012

- ↪ **Foyer associatif partagé place Saint Blaise – Maîtrise d’œuvre :** Après consultation de trois cabinets, c’est l’offre de la SARL ECSO qui est retenue par le Conseil Municipal.
- ↪ **Acquisition parcelles :** Le Conseil Municipal décide de répondre favorablement à la proposition du Conseil Général du Tarn à savoir la cession à l’euro de deux parcelles de terrain situées au débouché du Chemin de Penrieu et de La Prade.
- ↪ **Vente matériel obsolète :** Décision est prise de répondre favorablement à la demande d’achat (150 euros) de la tondeuse obsolète faite par Monsieur FERRIEU.
- ↪ **Décisions modificatives budgétaires :** Sont votés les virements de crédits nécessaires pour le règlement des dernières factures de l’exercice budgétaire 2012.
- ↪ Dans un but de sécurité, le Conseil Municipal demande au Conseil Général du Tarn la mise en agglomération de la partie de la Route Départementale 53 située entre le PR 54+360 et le PR 54+420 (entrée Route de Ferrières).
- ↪ **Participation financière pour activité piscine :** Le nouveau plafond de la dépense prise en compte pour la subvention attribuée à l’école publique « Louis CAVAILLES » et à l’école privée « Présentation Notre Dame » pour l’activité piscine est fixé à 1.700 euros. Dans ces conditions, le montant maximum de la participation financière de la commune est de 850 euros.